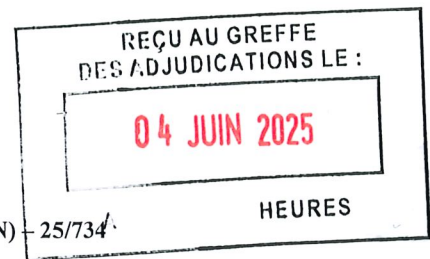




N.REF. : CAAP / TIDDA (VENTE SUR LICITATION)



TRIBUNAL JUDICIAIRE MARSEILLE

Juge de l'exécution immobilier

Cahier des charges déposé le 28 mai 2025 – Parties : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE c/ TIDDA et BOUISSIN

Audience d'adjudication du 17 septembre 2025 à 9h30

ADDITIF N°1 AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, et par devant Nous Greffier,

Maître Violaine CREZE, avocat associé de la SELARLU CREZE, membre de l'AARPI CTC AVOCATS, avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE, y demeurant 13016 Château Saint Henri – 123 rue Rabelais, constitué pour :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE

Société coopérative à capital variable immatriculée au RCS de AIX EN PROVENCE sous le n° 381 976 448 dont le siège social est 25 Chemin des 3 Cyprès CP 33 à AIX EN PROVENCE CEDEX (13097) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège ;

CREANCIER POURSUIVANT

PRECISE PAR LE PRESENT ADDITIF AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE DEPOSE LE 28 MAI 2025, QUE LA VENTE PORTE NON PAS SUR LA PLEINE PROPRIETE MAIS SUR LA NUE-PROPRIETE EXCLUSIVEMENT DE L'IMMEUBLE SIS A CEYRESTE (13600) CADASTRE SECTION BH N°100 SITUE 14 AVENUE EUGENE JULIEN / 11 IMPASSE DES RESTANQUES, QUARTIER SIMAREGRE

Agissant en vertu d'un jugement du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 2 juillet 2024, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE poursuit la vente sur licitation de la nue-propiété d'un immeuble cadastré commune de CEYRESTE section BH n°100.

Le cahier des charges a été déposé le 28 mai 2025 et est entaché d'une erreur matérielle puisqu'il ne précise pas que la vente porte sur la nue-propiété de cet immeuble.

Le présent additif est en conséquence déposé pour être annexé au cahier des charges et délimiter l'objet du bien vendu, à savoir exclusivement la nue-propiété de l'immeuble sis à CEYRESTE (13600) cadastré section BH n°100 situe 14 avenue Eugene Julien / 11 impasse des Restanques, quartier Simaregre.

A CE QUE NUL N'IGNORE

SOUS TOUTES RESERVES

Marseille, le 4 juin 2025

CTC AVOCATS
5 Boulevard du Roi René
13100 AIX EN PROVENCE

Violaine CREZE

Avocat